

Ouverture au Public

09.69.80.35.05

Responsable: Brigitte BACH

Lundi :

9h00-12h00 : Atelier Ludique au RPAM : Insc
- tion obligatoire)

14h- 16h30 : Accueil Public et Tél.

Mercredi :

9h00-12h00 : Accueil Public et Tél.

14h- 16h30 : Accueil sur RDV

Le 3^{ème} Mercredi du Mois, de 18h30 à 21h Groupe
de Parole ASMATS et Gardes d'Enfants à Domicile
(inscription obligatoire)

Jeudi : 9h00-12h00 : Accueil sur RDV

14h- 16h30 : Permanence téléphonique

Vendredi : 9h- 12h00, selon les Trimestres :

Ateliers ludiques Parentalité

Bébé Plouf au Centre Nautique

Tagada Club au Centre Equestre Oderfang

Le 1er Vendredi du Mois, de 14h à 16h :

La Parent'hèse: Kfé Parents (inscription obligatoire)

De 16h à 17h: RDV individuels en Accompagnement
à la Parentalité

MAISON DE LA PETITE
ENFANCE

RUE DU MARECHAL

JOFFRE

SAINT - AVOLD



relais.stavold@orange.fr

Créé à l'initiative de:
la Municipalité de St Avold,

Le RPAM est géré par:

Le Centre Communal d'Action
Sociale de Saint Avold

En partenariat avec

Le Conseil Général et la CAF de
Moselle



LE RELAIS



PETITE ENFANCE



PARENTS

ASSISTANTS

MATERNELS



DE

SAINT-AVOLD



QU'EST-CE QUE C'EST ?

LIEU RESSOURCE,
D'ÉCOUTE ET DE PAROLE

LIEU D'ÉCHANGE, DE
RENCONTRE ET DE
PARTAGE

LIEU D'INFORMATION,
DE MÉDIATION ET DE
PROFESSIONNALISATION

LIEU RÉCRÉATIF,
D'ACCOMPAGNEMENT ET
D'ÉVEIL



POUR QUI ?

LES ASSISTANTS MATERNELS DU TERRITOIRE DE LA CCPN

- Apporter une information de premier niveau concernant le statut, la convention collective, le contrat et la vie du contrat
- Informer sur les conditions et les modalités de l'obtention de l'agrément, les droits et devoirs de l'ASMAT

Mettre en relation Parents et ASMATS ASSISTANTS MATERNELS ET GARDES D'ENFANTS AU DOMICILE DES PARENTS DE LA CCPN

- Offrir un lieu d'écoute et de parole sur votre profession, vos relations avec les parents, vos interrogations éducatives
- Participer à des ateliers d'éveil avec les enfants accueillis
- Mettre à jour vos connaissances sur la profession... Lors de temps de formation, de réunions d'informations et d'échanges

CCPN : Communauté de Communes du Pays Naborien :
St Avoild, Valmont, Folschviller, Lachambre, Altviller, Macheren,
Petit-Ebersviller, Porcelette, Diesen, Carling, l'Hôpital.

LES PARENTS DU TERRITOIRE DE LA CCPN

Renseigner et orienter vers un mode
d'accueil individuel ou collectif selon vos
besoins et ceux de votre enfant

Mettre à disposition une Liste d'Assistants
Maternels

Informé sur vos droits et devoirs de Parents
Employeurs

Renseigner sur les démarches administratives
et sur les aides de la CAF

Participer à des rencontres à thèmes autour

LES ENFANTS DU TERRITOIRE DE LA CCPN

Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la
socialisation de l'enfant grâce à des temps
éducatifs conviviaux et ludiques

Participer à des temps récréatifs (jeu libre,
historiettes et fabulettes...)

Participer à des ateliers d'éveils (musique,
psychomotricité, activités manuelles...)